

# MIEL

## CHIFFRES CLÉS

### L'APICULTURE

**11<sup>e</sup>** région productrice de miel

**44 692** ruches (3 % des ruches nationales)  
dont **2 727** en agriculture biologique (8 %)

**10 %** du miel national

**992** tonnes en 2014 (sans compter la production des ruches en transhumance)

**1300** apiculteurs : professionnels, en complément de leur activité principale ou en amateur.

La Champagne-Ardenne accueille de nombreuses ruches d'apiculteurs périphériques à la région.

**Les produits : miel, gelée royale, cire, produits à base de miel (confiseries, pain d'épice, sauce, etc.)**



## LES ENJEUX DE LA FILIÈRE



En Champagne-Ardenne, l'apiculture est caractérisée à la fois par une ressource originale, la luzerne, et par une interaction constructive entre apiculteurs et agriculteurs, qui se traduit par diverses actions avec des programmes comme Apiluz / Symbiose qui consiste à laisser des bandes non fauchées de luzerne pour les abeilles.

Cependant, cette filière est aussi marquée par une hétérogénéité d'apiculteurs avec des visions différentes sur l'avenir de l'apiculture qu'il conviendra de concilier afin de rendre la filière plus performante et mieux organisée. Le nombre de ruches en Champagne-Ardenne est très inférieur à son potentiel d'accueil, notamment dans le bassin de luzerne,

quand elles sont en fleurs. En revanche, on observe un déficit temporel de floraisons entre le colza et la luzerne. La mise en place d'outils marketing dans certaines exploitations a permis de maintenir un prix soutenu à la production. Il conviendrait de généraliser cette expérience pour produire localement des valeurs ajoutées et pérenniser l'activité tout en veillant à ne pas déstructurer le réseau local par l'apport massif de ruches externes à la région. D'autant que la valeur des produits de la ruche est négligeable comparée aux services rendus par les abeilles pour la pollinisation des plantes cultivées. La spécificité des miels de luzerne liés géographiquement à la craie le permet.



## ET DEMAIN, LA RÉGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE

**6<sup>e</sup>** région productrice de miel

> **6,8%** de la production nationale : Champagne-Ardenne (**42%**), Lorraine (**40%**)

**1** AOC-AOP : « Miel de sapin des Vosges » en Lorraine (**11** producteurs, **1770** ruches et **7** tonnes de miel par an).



Sources : Agreste SAA 2010 à 2014, France Agrimer 2012, FGSAM, Insee CLAP 2012 traitement SSP, CCI Champagne-Ardenne, douane-chiffre 2014, INAO